

SAUVONS LE PIGNADA

Pour agrandir le cimetière de Blancpignon, la Ville d'Anglet prend environ 1,7 ha sur la forêt publique du Pignada. 6 000 m^2 ont été rasés en novembre. **Il reste 1,1 ha à sauver.**

AGENDA

29
NOV.

Rassemblement citoyen

Dimanche 16 h · Allée de l'Esquiro, à côté du chantier de Blancpignon

Comment sauver les 1,1 ha encore menacés ? Aperçu du chantier en cours, goûter (apportez le vôtre), discussions ouvertes, prochaines étapes du mouvement.

12
DÉC.

Enquête publique du PLUi

Samedi 10 h · Maison pour tous, Anglet

Le commissaire enquêteur tient sa permanence de 9 h à 12 h. Venez nombreux lui dire l'importance de la forêt pour les Angloys et demander son classement en forêt de protection. Chaque remarque écrite dans son registre compte, et le nombre de personnes présentes aussi.



Parcelle rasée en novembre.

AGIR

SIGNER LA PÉTITION

Plus de 13 000 personnes l'ont déjà signée.

Signer https://www.leslignesbougent.org/petitions/contre-la-destruction-d17-hectares-de-foret-du-pignada-anglet-64-site-classe-pour-lextension-du-cimetiere-16091/

Faire un don

Pour financer les frais d'avocat, d'huissier et d'expertise.

La collecte ouvre bientôt.

Adhérer à une association

5 Cantons-La Barre : adhésion en ligne bientôt disponible.

Site de la CADE https://www.cade-environnement.org/

Diffuser le tract

À imprimer et à distribuer autour de vous.

Télécharger le PDF https://sauvons-pignada.pages.dev/docs/tract-pignada.pdf

Suivre la mobilisation

Infos et prochaines actions sur Instagram.

@sauvons.chiberta https://www.instagram.com/sauvons.chiberta/



Rassemblement du 15 novembre, trois jours après le début de l'abattage.

CE QUE NOUS DEMANDONS

1 **Empêcher la bétonnisation des 6 000 m² déjà défrichés.**

2 **Sauver les 1,1 ha encore debout.**

3 **Classer le Pignada en forêt de protection, pour qu'aucun nouveau projet ne puisse le toucher.**

POURQUOI C'EST GRAVE

Le Pignada est une forêt publique censée être très protégée : régime forestier, espace boisé classé, périmètre de captage de l'eau potable de la commune. Le projet fait sauter ces protections sur les parcelles concernées. La forêt d'Anglet, déjà touchée par l'incendie de 2020, s'en trouve encore affaiblie.

Contester l'emplacement du projet, ce n'est pas contester la nécessité d'un cimetière. Il existe d'autres possibilités pour l'aménager sans sacrifier de grands arbres, dont certains avaient plus de 90 ans : d'autres terrains sur les 2 700 ha de la commune, des murs funéraires avec enfeus, des friches.

Les habitants n'ont pas eu de vraie place dans la décision. Une concertation ne se résume pas à cocher une case administrative : elle doit permettre un véritable débat public et une réelle prise en compte des alternatives.



12 novembre, premier jour du défrichement : des habitants s'allongent devant les engins.

POURQUOI LA FORÊT DE PROTECTION ?

Le Pignada est un espace naturel sensible (ENS) depuis 1972. Ce statut, géré par le Département et régi par le code de l'urbanisme, n'a pas empêché le défrichement.

La forêt de protection relève de l'État et du code forestier (article L.141-1). C'est une protection bien plus forte. La demande se fait auprès du préfet.

Signer la pétition
Scannez avec l'appareil photo du téléphone

Toutes les infos
sauvons-pignada.pages.dev

STOP AU MASSACRE